

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 24 (1977)
Heft: 11-12

Rubrik: Nouvelles des villes et des cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En bref

Bienne Collaboration armée et protection civile

Dans le cadre de l'exercice de catastrophe «Bernadette» du 10 au 14 octobre, dirigé par le brigadier Dessibourg, commandant de la zone territoriale 1 (6000 participants), la protection civile de Bienne soutenue par le bataillon PA 13 (1500 hommes et femmes), a été engagée dans un quartier de la ville. Le chef local M. Franz Reist a été satisfait du travail effectué; la mission a été comprise, mais l'instruction doit se poursuivre assidûment. Cet exercice «Bernadette» était destiné à éprouver l'automatisme des liaisons, des renseignements, des informations et de l'alarme. De nombreuses personnalités ont suivi avec intérêt les opérations et la critique.

Courrendlin. Les participants au cours de protection civile du 27 au 31 septembre se félicitèrent de ne pas avoir perdu leur temps! M. Hubert Grunzinger, chef local, a eu l'heureuse initiative de prévoir différents travaux d'intérêt public unissant la théorie et la pratique. C'est ainsi que l'aménagement de la forêt de Pré-Net est quasi terminé; une passerelle a été construite. Le travail réalisé étant un petit chef-d'œuvre, la population a été invitée à respecter la zone de Pré-Net qui devrait rester un secteur voué au délassement.

Droggens. Un exercice de l'état-major de l'arrondissement territorial 17, avec la collaboration de l'état-major civil de défense du canton de Fribourg, dirigé par le brigadier Dessibourg, s'est déroulé à la caserne de Droggens les 28 et 29 septembre. La collaboration civile était assurée par le conseiller d'Etat Rémi Brodard, président du Gouvernement cantonal, secondé par MM. Genoud et Robatel. Les fonctions de directeur et de chef de l'état-major civil étaient assumées par MM. Joseph Cottet, conseiller d'Etat et René Aebischer, vice-chancelier d'Etat. Les services civils suivants ont participé à l'exercice: Chancellerie, Gendarmerie et Police de sûreté, Ponts et Chaussées, Entreprises électriques fribourgeoises, Economie de guerre, Protection civile, Santé publique. L'exécution des mesures militaires était confiée au lieutenant-colonel Charles Pilloud, commandant d'arrondissement territorial 17, assisté de l'ensemble de son état-major. Cet exercice aura été pour les uns et les autres riche en enseignements.

Fontainemelon. Un cours pour l'état-major et les chefs de service de la PC

locale a eu lieu le 30 septembre à l'ancienne Ferme Matile. La direction était assumée par M. J.-J. Racine, conseiller communal, responsable de la PC et M. Roger Guenat, chef local. But: se familiariser avec le service alarme et transmissions, conformément aux directives de l'Office fédéral. M. Jan Mägerli, de Fontainemelon, instructeur cantonal, dirigeait la partie technique; 18 participants. Après la partie théorique, des exercices de liaisons et transmissions de messages ont été effectués avec les différents moyens à disposition. M. Blandenier, de l'Office cantonal PC, a visité le cours. Pour clôturer la journée pleine d'enseignements, les participants se sont rendus à Cernier, pour visiter le poste de commandement de la PC locale.

Genève. Un grand exercice, avec thème «Tremblement de terre sur l'axe Vernier-Eau-mort», s'est déroulé du 12 au 14 octobre. Il avait lieu dans le fin fond des gravières de Peney. Ce fut un spectaculaire exercice dans un paysage lunaire! Une soixantaine d'hommes: sanitaires, pionniers, pompiers, étaient engagés. Des enfants du Foyer de Gilly, venus avec leur maîtresse, ont participé pour la figuration des blessés. Organisé aussi près que possible de la réalité, cet exercice a atteint le but d'instruction recherché, c'est-à-dire le sauvetage. Les spectateurs ont été rassurés, mais pas au point cependant, de souhaiter un vrai tremblement de terre...

Les Brenets-Le Locle. Vingt-deux Brenassiers de la PC ont suivi un cours les 15 et 16 septembre pour démolir un bâtiment à proximité de l'hôtel des Pargots. Le chef local, M. Charly Jeanneret, était secondé par deux Loclois, MM. Rino Bosquetti, instructeur, et Ducommun, comptable, pour cet exercice comprenant d'importants moyens techniques. Cette occasion a été saisie pour organiser avec succès le sauvetage de blessés. La PC du Locle a effectué un cours de répétition du 22 au 24 septembre au même endroit, dans le même but, sous la direction du chef local, M. Thomas Scheurer. Les 41 participants ont terminé le travail commencé par la PC des Brenets. De telles occasions de parfaire pratiquement l'instruction ne doivent pas être manquées.

Martigny. Le Conseil municipal de Martigny inaugurait le local du feu et de la PC le 23 septembre. L'ordonnance était la suivante: 17 h 30 réception des invités dans les nouveaux locaux – allocutions de: M. Marcel Filliez, président de la Commission du feu de Martigny, M. Arthur Bender, conseiller d'Etat, chef du Département

de justice et police du canton du Valais, M. Jean Bollin, président de Martigny – vin d'honneur offert par la Municipalité.

Situé dans un lieu qui permet une intervention rapide, ce complexe est rationnel. Il comprend également une auberge de jeunesse. Coût de la construction: 2 millions de francs, soit 800 000 pour la PC et 1,2 million pour le Service du feu. Le système de rayonnage pour l'entrepôt du matériel des services techniques a attiré particulièrement l'attention des responsables intéressés. Il s'agit du système «Protub» – le montage ou le démontage s'effectue en dix minutes, sans outil, étant donné que les éléments s'emboîtent à la façon d'un puzzle. Les dimensions et les possibilités de charges sont conformes aux prescriptions de l'Office fédéral PC (voir l'annonce Multimat SA, J. Guinand, Corcelles/Payerne, page 393 de la présente revue). De mêmes installations existent à Ollon et Yverdon.

Neuchâtel. A l'occasion d'une conférence de presse organisée dernièrement, M. Claude Frey, président de la Ville, a précisé les dispositions prises en vue d'une restructuration concernant la police, la police du feu et la protection civile, appelées à collaborer étroitement. Etant donné que le chef local actuel, M. Claude Ducommun, ne peut assumer un poste à plein temps, il a fallu lui trouver un successeur. C'est ainsi que le major Habersaat, jusqu'ici commandant de la police locale, a été appelé. Il devient donc chef local de la PC, tout en demeurant commandant du bataillon des sapeurs-pompiers. De plus, il est directeur cantonal des cours d'intervention feu. C'est un spécialiste reconnu des interventions en cas de catastrophes de tous ordres et des missions sanitaires.

Romont. Le cours annuel de PC a eu lieu les 15 et 16 septembre, sous l'experte direction de M. Aloys Page, nouveau chef local. M. A. Gret écrivait dans la *Feuille fribourgeoise*: «J'ai eu l'occasion de visiter le cours et de voir au travail les différents services, y compris la cuisine, qui, selon les dires de tous, a servi d'excellents et copieux repas. Je me plaît à relever la parfaite organisation d'une part, et l'intérêt manifesté par les participants d'autre part. Une agréable surprise me fut réservée en visitant le bureau du cours: la présence de M. Claude Dumas, président du tribunal de la Glâne occupant le poste de comptable. Cette participation constitue un exemple qui souligne bien l'importance de la protection civile.»

Nouvelles des communes des cantons romands

Tramelan-Saint-Imier. La protection civile était à l'ordre du jour: le 7 septembre: le parti socialiste organisait une séance d'information par M. André Grüter; le 9 septembre, les chefs locaux des communes rattachées au Centre régional de Tramelan ont tenu leur 26e séance de travail à Saint-Imier. Après avoir réglé quelques questions administratives, le programme 1978 a été élaboré. Le chef local de Saint-Imier eut le plaisir, au nom de la Municipalité, d'offrir le

verre d'amitié. Le 10 septembre, à Tramelan, la 3e assemblée générale de l'Association des cadres du centre régional s'est tenue au Centre sous la présidence de M. Kurt Lanz. Plusieurs membres de l'autorité et des personnalités étaient présentes; 12 nouveaux membres ont été admis, ce qui porte l'effectif à 76. Les faits manquants de l'année écoulée ont été rappelés, puis des projets exposés.

Vevey. Le 22 octobre, Vevey a eu la visite du président de la Confédéra-

tion, M. Kurt Furgler, «grand patron» de la protection civile, accompagné de MM. Pierre Aubert, conseiller d'Etat vaudois, Hans Mumenthaler, directeur de l'Office fédéral PC, et Benjamin Hennard, chef de l'Office cantonal PC vaudois. Ils furent accueillis par les syndics de Vevey et de Corsier, et M. Georges Cuendet, chef local intercommunal. Il s'agissait d'une visite systématique des centres d'instruction du pays et des dépôts de matériel. La journée était consacrée



Sanitäts-Koffer

aus schlagfestem,
abwaschbarem Polystyrol,
abschliessbar, handlicher
Griff

Farbe Orange

Aussenmasse: 470 × 350 × 180 mm
Preis ohne Inhalt

Fr. 49.—

A + O Hobby + Sport AG

Postfach 13, 8840 Einsiedeln, Telefon 055 53 41 88

*Strom von
Bosch macht
unabhängig.*

Bosch-Stromerzeuger
Bosch-Notstromanlagen
Bosch-Notlicht-mobil

BOSCH

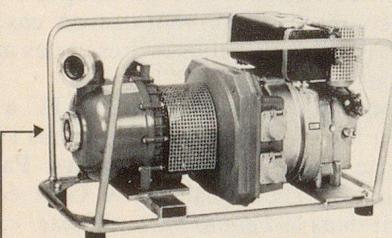
Robert Bosch AG, Verkauf Eisemann
Althardstrasse 257, 8105 Regensdorf, Tel. 01 840 61 67

SIM-BONITO®

EINE neue GENERATION

Die kleinsten Portablen der Welt mit Dieselmotor

STROMERZEUGER = KOMBI PUMPENAGGREGAT = GERÄT



MOTOR
Kleinster Dieselmotor der Welt
robuste Konstruktion
lange Lebensdauer
niedriger Brennstoffverbrauch

PUMPE
aus glasfaser verstärktem Polyester,
korrosions- und
rostbeständig. Für
jegliche Medien.
Große Förderleistung.

GENERATOR
Permanent-Magnet-
Alternator
1000–2800 Watt.
Absolut wartungs- und
störungsfrei.
Keine Wicklung,
Bürsten, Schleifring.

KOMBIGERÄT
ab Fr. 4850.—
STROMERZEUGER
ab Fr. 3571.—
PUMPEN-
AGGREGAT
ab Fr. 2850.—

SIM AGGREGATE

SIM Motorenzentrale
Rheinfelderstrasse 21a
4127 Birsfelden

COUPON:

Verlangen Sie unverbindlich unsere

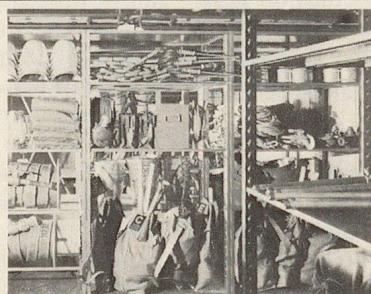
Firma:

Name:

Strasse:

Ort/PLZ:

SIM AG, Freiburgstrasse 451, 3018 Bern



emag norm

8213 Neunkirch

Gestelle
Schränke
Tische
Stühle
Tanks
Garderoben
Pulte
Betten
Prospekt Z 09
verlangen

Telefon 053-6 14 81

pretema ag
LES DÉSHUMIDIFICATEURS D'AIR-
PRETEMA protègent
bâtiments, installations et matériel contre
l'humidité.

Téléphonez-nous!
Nos spécialistes vous
conseilleront volontiers!

pretema ag

8903 Birmensdorf-Zürich

Telefon 01/737 17 11

aux cantons de Fribourg et Vaud. Le président de la Confédération tient à se rendre compte personnellement des conditions dans lesquelles l'abondant matériel de la PC est entreposé et entretenu.

Canton de Neuchâtel. L'Association cantonale neuchâteloise pour la protection des civils a tenu son assemblée générale le 12 octobre à Neuchâtel, sous l'experte direction de M. Fernand Martin, président, qui eut le plaisir de souhaiter la bienvenue à la nombreuse assistance et de saluer plusieurs personnalités, dont M. Rémy Schläppy, conseiller d'Etat, et des délégués de groupements amis. A la fin de son rapport très intéressant, M. Martin a félicité M. René Habersaat, nouveau chef local de la PC et commandant du bataillon des sapeurs-pompiers. M. Rémy Schläppy s'est plu à relever la fructueuse activité déployée par les membres de l'Association. Un excellent exposé de M. A. Huber, divisionnaire, chef du Service de santé, sur le service sanitaire coordonné, terminait cette sympathique et intéressante assemblée.

Valais. La Section valaisanne de l'Union suisse pour la protection des civils a tenu son assemblée annuelle le 28 octobre au centre feu et PC de la Platta, à Sion. Dès 15 h 30 les invités ont pu visiter le centre, la ville, puis la salle Supersaxo, avec exposé historique du conservateur. Une sympathique réception eut lieu au carnotzet municipal de l'Hôtel de Ville par

M. François Gillard, vice-président de la Ville et président de la Commission militaire, feu et PC. A 18 h 30 M. Charly Délez, président, a salué la présence de plusieurs personnalités, dont M. Marc Constantin, sous-préfet, Bernard Launaz, président du Conseil général, François Gilliard vice-président de la Ville, Albert Taramarcz, chef cantonal de la PC, et les représentants des associations d'autres cantons. Après la partie administrative fort bien dirigée, l'auditoire eut le privilège d'entendre le Dr Bernard Morand parler de la «médecine de catastrophe». Son exposé clair, à la portée de tous, a été très apprécié par le nombreux auditoire.

Vaud. La rencontre d'automne de l'Association cantonale vaudoise des chefs locaux de la PC eut lieu le 8 octobre à Vallorbe. Après une brève partie administrative, les participants eurent le plaisir d'entendre une conférence de M. Jean Dubi, vice-directeur de l'Office fédéral PC, intitulée «Les tâches du chef local dans les prochaines années». La Municipalité de Vallorbe offrit un vin d'honneur au Restaurant du Mont-d'Orzeires. Le repas eut lieu au Café de la Source. La dislocation permit de visiter les grottes de l'Orbe.

L'Association professionnelle suisse pour la protection civile des villes, organisait le 8 novembre à Lausanne, dans le centre de PC du Grand-Vennes, un symposium à l'intention des membres de la Suisse romande. Il

est utile de signaler que cette association comprend des cadres des villes (membres collectifs) auxquelles sont attribuées des troupes PA. Des membres d'autres organismes locaux peuvent être membre individuel. A l'occasion de cette réunion, des invitations avaient été adressées aux chefs locaux des villes romandes et tessinoises de 10 000 habitants et plus. C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes ont participé. Après les souhaits de bienvenue adressés par M. Georges Cuendet, président, chef intercommunal PC, M. Roger Parisod, président de la Commission romande d'information, fit une brève orientation sur les institutions et organes d'information concernant la PC, et la restructuration de l'Union suisse pour la protection des civils. Répartis en classes, les participants étudièrent un projet établi par les organismes locaux de Nyon et Lausanne, concernant les instructions et aide-mémoire à l'intention des états-majors: direction locale, d'arrondissement et de secteur. Un apéritif offert par la Municipalité de Lausanne, représentée par M. Robert Deppen, conseiller municipal, directeur de police, qui eut d'aimables paroles et un sympathique contact avec les participants.

(Réd. De plus amples renseignements concernant le projet de document cité plus haut, qui contient 50 pages! seront donnés lorsque l'étude sera terminée.)



**Provisions
de ménage
c'est plus sage!**

Demandez notre matériel d'information!

Nous ne ferons pas l'affront aux responsables et aux membres de la protection civile de leur expliquer en détail la nécessité de provisions de ménage suffisantes. Nous voudrions plutôt essayer de leur être utiles en leur rappelant que nous leur envoyons gratuitement, pour leur usage personnel, cours d'instruction, journées de la porte ouverte, expositions, etc., le matériel de propagande suivant:

- brochure «Vos réserves de secours sont-elles prêtes?»
- tableau de durée de conservation des denrées alimentaires (très apprécié des ménagères)
- autocollant, même sujet que l'affiche reproduite à gauche (très apprécié des enfants)
- affiches (sujets: globe terrestre entre deux tampons et soupière), formats 25x33 cm et 90x128 cm, jusqu'à épuisement du stock; prière d'indiquer le sujet choisi.

Une carte postale ou un coup de téléphone (031 61 21 88) suffit!

**Le Délégué à la défense
nationale économique**
Belpstrasse 53, 3003 Berne

